

Vers une Garantie emploi jeunesse

On entend souvent parler du niveau de chômage élevé et du sous-emploi chez les jeunes. Mais les paroles ne suffisent pas, et les gouvernements et les employeurs n'en font toujours pas assez.

Le gouvernement fédéral a démontré très peu de leadership ou d'intérêt pour la question. Malgré une augmentation marquée du chômage chez les jeunes depuis la récession, les conservateurs de Stephen Harper ont en fait réduit leurs dépenses pour la Stratégie emploi jeunesse.

Le gouvernement estime dépenser 335,7 millions de dollars en 2013-2014 pour la Stratégie emploi jeunesse, une réduction des 397,9 millions de dollars investis en 2010-2011. Cet investissement demeure moins qu'il était entre 2003-2004 et 2005-2006, avant la récession. Alors qu'autrefois jusqu'à 114 000 jeunes participaient aux programmes de la Stratégie emploi jeunesse, le gouvernement estime que seulement 49 478 jeunes participeront en 2014-2015.

Pendant ce temps, même le Fonds monétaire international point du doigt les entreprises canadiennes qui n'utilisent pas leurs profits à bon escient. La somme détenue par les entreprises privées non financières canadiennes était estimée à 630 milliards de dollars au premier trimestre de 2014, excédent le montant total de la dette fédérale. Cet « argent mort » pourrait et devrait être investi de manière productive en tant que stimulateur de création d'emplois.

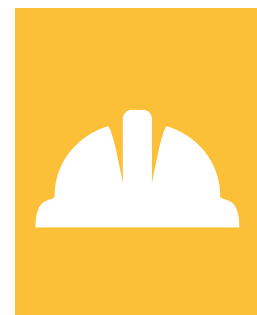
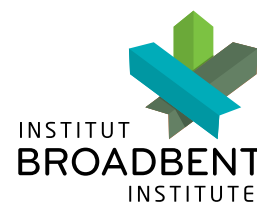
Il n'est pas surprenant, dans ce contexte, qu'un récent sondage de l'Institut Broadbent ait révélé qu'une forte majorité de jeunes du millénaire et de leurs parents baby-boomers ne croient pas que les entreprises font de la création d'emplois leur priorité.

C'est dans ce contexte de coupures gouvernementales et d'inaction des employeurs que l'Institut Broadbent lance un défi aux grandes entreprises et au gouvernement fédéral : celui de poser des gestes concrets pour combattre le fort taux de chômage et le sous-emploi chez les jeunes canadiens.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES CORPORATIONS CANADIENNES DOIVENT JOUER LEUR RÔLE

L'Institut Broadbent exhorte le Canada à travailler afin de créer une Garantie emploi jeunesse : la promesse, pour tous les jeunes de moins de 25 ans, d'une bonne offre d'emploi, d'un poste d'apprenti ou d'un poste dans un programme de formation dans les quatre mois suivant la fin de leurs études ou le début de leur période de chômage. La Garantie s'inspire d'un principe similaire appuyée par le Conseil de l'Union européenne en 2013.

Afin de donner le coup d'envoi de cette Garantie emploi jeunesse, l'Institut Broadbent encourage les entreprises à investir 670 millions de dollars annuellement afin de financer un programme de garantie jeunesse initial. Ce montant serait égalé par une autre injection annuelle de 670 millions de dollars du gouvernement fédéral (afin que les dépenses du gouvernement pour la Stratégie emploi jeunesse atteignent 1 milliard de dollars). La contribution des grandes entreprises prendrait la forme d'opportunités de placement, tandis que la part du gouvernement fédéral permettrait de soutenir l'emploi chez les petits employeurs du secteur privé, ainsi que dans le secteur public et au sein des organismes à but non lucratif.



Vers une Garantie emploi jeunesse

L'Institut Broadbent estime que même de tels investissements modestes de la part du gouvernement et des entreprises permettraient de créer 186 000 postes coopératifs, stages rémunérés ou emplois d'étés à temps plein avec un taux horaire de 15 \$.

Le coût d'un tel programme pour les employeurs ne représente qu'une minuscule fraction (0,1 %) des 630 milliards de « dollars morts » qui dorment actuellement dans les coffres des corporations canadiennes. La contribution de 670 millions de dollars du gouvernement fédéral serait qu'un quart du coût du controversé programme de fractionnement du revenu des conservateurs, estimé à 3 milliards de dollars.

LE CONTEXTE

Il y a considérablement plus de jeunes à la recherche d'un emploi aujourd'hui qu'il n'y a de postes disponibles. Selon les données de mai 2014, un jeune sur sept (13,3 %) âgé de 15 à 24 ans, c'est-à-dire 380 600 jeunes Canadiens, sont sans travail. Beaucoup d'autres sont sous-employés ou ont simplement cessé de chercher un emploi.

Les jeunes travailleurs ont particulièrement souffert de la récession de 2008-2009. Même si l'on annonce maintenant une reprise économique, leur situation sur le marché de l'emploi demeure plus difficile qu'elle ne l'était avant la récession.

Le taux de chômage des jeunes correspond typiquement au double du taux de chômage chez les travailleurs du groupe d'âge principal, les 25 à 54 ans. Au Canada, ce ratio a bondi à 2,4 durant la période de récession, et demeurerait à 2,3 en mai 2014.

LES RÉPERCUSSIONS

Un programme initial de Garantie emploi jeunesse pourrait avoir des effets considérables sur le chômage chez les jeunes et permettre de se pencher sur certains des défis les plus importants que rencontrent les jeunes Canadiens sur le marché du travail. Cette initiative ciblerait des groupes spécifiques de jeunes plus à risque de subir du chômage à long terme et les étudiants quittant le système d'éducation postsecondaire.

Avec un taux horaire de 15 \$, un poste de 12 semaines à temps plein, que ce soit un poste coopératif, un stage rémunéré ou un emploi d'été, coûterait 7 200 \$ en salaire. Ainsi, un montant additionnel de 1,34 milliard de dollars permettrait de financer 186 000 postes. Il s'agit de plus du double des emplois coopératifs qui existent actuellement, et de plus du triple du nombre de participants actuels à la Stratégie emploi jeunesse.

Sur une base annuelle (quatre rondes de placements d'une durée de trois mois), le nombre de jeunes sans emploi par mois diminuerait de 46 500, soit environ un huitième des jeunes actuellement sans travail (12,2 %). Cela serait suffisant pour réduire le taux de chômage chez les jeunes de 13,3 % à 11,7 %. À long terme, un tel programme pourrait être étendu afin d'avoir encore plus de répercussions.

Téléchargez l'article intégral de l'Institut Broadbent sur la Garantie emploi jeunesse au www.insitutbroadbent.ca.